

Empreinte fiscale

Combien d'impôts votre en

Le concept d'empreinte écologique est d'une actualité brûlante depuis quelques années et, plus récemment, le thème de l'empreinte fiscale ('tax footprint') a également fait son entrée dans les entreprises.

Empreinte fiscale: de quoi s'agit-il?

L'empreinte fiscale consiste à calculer la pression fiscale globale par rapport à celle qui pèse sur un paramètre financier particulier tel que le chiffre d'affaires ou l'EBITDA. Si nous tenons compte des quelques 500 types différents d'impôts, rétributions et taxes parafiscales perçus par les autorités fédérales, régionales, locales et autres, l'empreinte fiscale donne une idée de la quantité du chiffre d'affaires ou d'EBITDA engloutie par notre père l'Etat.

A quelles taxes pensons-nous essentiellement?

Les taxes les plus connues sont évidemment l'impôt des sociétés, le précompte (im)mobilier, la TVA non déductible les cotisations de sécurité sociales patronales et celles des travailleurs, le précompte professionnel, ... Ajoutons à tout cela les douanes et accises, les droits d'enregistrement, la taxe CO₂ sur les voitures de société, les taxes environnement, les taxes énergétiques, la taxe sur la force motrice, la taxe annuelle sur les transactions d'assurance, la taxe de circulation, les redevances pour les immondices, les timbres intempéries, les permis, ... Et la liste est encore longue!

Comment pouvons-nous dresser la carte de cette empreinte fiscale?

Tout comme pour son homologue écologique, on peut distinguer trois étapes dans l'empreinte fiscale. Il faut tout d'abord dresser la carte de tous les impôts directs et indirects, dus par une société ou un groupe de sociétés. Il s'agit de la phase d'observation. Ensuite, il faut estimer l'impact de tous ces impôts sur, entre autres, le cashflow de l'entreprise, afin de prendre

"conscience" de cet impact. Enfin, il faut en tirer les conclusions appropriées et prendre les mesures pratiques qui s'imposent. Agir est alors le maître mot!

L'empreinte fiscale ne dépend-elle pas du secteur d'activité?

Absolument. Nous avons récemment dressé la carte fiscale de quelques entreprises de différents secteurs et ce en fonction de leur chiffre d'affaires. Il en est ressorti, par exemple, qu'une certaine entreprise active dans le détail doit sacrifier 15,68% de son chiffre d'affaires en contributions fiscales et parafiscales. Les plus gloutons en la matière sont les douanes et accises, le précompte professionnel et les cotisations sociales. Chez une certaine entreprise de production,



Une entreprise doit-elle payer?

24,52% du chiffre d'affaires se "perdent" en taxes (para-)fiscales. Une entreprise de transport a vu 33,62% de son chiffre d'affaires disparaître chez les pouvoirs publics, dont une bonne partie en taxes sur le carburant et prélèvements salariaux. Enfin, nous avons répété l'exercice avec une entreprise du secteur de services: 42,97% de leur chiffre d'affaires était destiné aux caisses de l'état.

Devons-nous donc en conclure que l'état belge est le véritable actionnaire de nos entreprises?

Je pense hélas que c'est la conclusion qui s'impose. L'état belge parvient à écrémer une grande partie du chiffre d'affaires sous forme d'impôts, de redevances ou de cotisations, ce qui en fait ainsi le plus gros actionnaire des entreprises belges!

Quelles mesures devons-nous prendre?

On peut proposer aux entreprises tout un éventail d'actions, en fonction de leur empreinte fiscale. Prenons quelques exemples. Une charte automobile bien pensée peut diminuer substantiellement la facture CO₂. On peut récompenser fiscalement et socialement

le personnel avec un impact positif sur le cashflow de l'entreprise. Pensons par exemple aux frais propres à l'employeur, aux avantages sociaux, ... En analysant les taxes comprises dans le portefeuille d'assurances, on peut envisager des alternatives. En matière de droits à l'importation, il est possible d'introduire des règlements douaniers spécifiques. Le précompte immobilier lui aussi offre certaines opportunités en matière d'abattement, voire d'exemption.

Une entreprise moyenne est-elle consciente de son empreinte fiscale?

Une étude récente a démontré qu'à peine 10% des entreprises avaient effectué une estimation détaillée de leur empreinte fiscale. Nombreux sont donc les entrepreneurs qui ignorent ce qu'ils doivent verser comme taxes et redevances aux diverses administrations. Par conséquent, ils ne prévoient pas de plan d'action adéquat et la création de valeur en pâtit ...

Autrement dit, il y a encore du pain sur la planche!

David Derhaeg, Tax Director

L'empreinte fiscale du secteur de transport

